

Le droit à l'oubli - comment effacer ces traces sur le net ?

Le droit à l'oubli c'est le droit de demander à un organisme l'effacement de données à caractère personnel.

Comment faire?

- Identifier l'organisme ou le moteur de recherche à contacter - et rendez-vous sur "politique confidentialité" "mention légales"...
- Exercer votre droit d'effacement via un formulaire en ligne ou par courrier postale, en indiquant précisément les données que vous souhaitez effacer.
- Conserver une copie de vos démarches afin de pouvoir saisir la CNIL en cas de recours.



CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés



RGPD: Règlement général sur la protection des données



Plus d'infos:

https://www.cnil.fr/fr/le-droit-leffacementsupprimer-vos-donnees-en-ligne

https://droit-oubli-numerique.org/effacer-donneespersonnelles-google/effacer-resultatsgoogle/indexation-google/



Sources: -https://www.cnil.fr/fr/le-droit-leffacement-supprimer-vos-donnees-en-ligne